

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE

Le tournoi est déclaré sous le numéro de dossier Poona et sera autorisé par la ligue et la FFBaD.

GÉNÉRALITÉS

1. La compétition est de type : **Tournoi individuel jeunes et adultes**
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.
Le niveau géographique de la compétition est : **National**
2. La compétition se déroule du : **samedi 26 au dimanche 27 octobre 2024**
3. Dans **1 salle** à Saint-Étienne et sur **14 terrains** :
 - Salle **Plaine Achille** (31 rue Raymond Sommet - Saint-Étienne) sur **14 terrains** ;
4. Le logiciel utilisé sera : **Badnet**
5. Le tournoi est placé sous l'autorité de **David ARNAUDIER** en qualité de **Juge-Arbitre Principal** et de **Serge DUVERNEY** en qualité de **Juge-Arbitre Adjoint**, leurs décisions sont sans appels. Les juges-arbitres sont en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.
6. Le GEO principal est **Jacques ROUX**.

SÉRIES ET TABLEAUX

7. La compétition est ouverte aux joueurs allant de **NC** à **N3** inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.
8. Les disciplines sont les suivantes :
 1. **Simple Dames & Hommes** : samedi 26 octobre 2024 ;
 2. **Doubles Mixtes** : samedi 26 octobre 2024 ;
 3. **Doubles Dames / Hommes** : dimanche 27 octobre 2024 ;
9. Chaque joueur ou paire peut participer à maximum **deux disciplines** (simple + mixte incompatible).
10. Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible **en poules puis élimination directe**. Une **petite finale** (match de troisième place = perdants des demi-finales) sera jouée dans chaque série avec éliminations, sous réserve de disponibilité dans l'échéancier. En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.
11. Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des



Règles officielles du badminton.



INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12. L'inscription se fera individuellement ou par club ou par comité.
13. La date limite de réception des inscriptions est fixée au **jeudi 17 octobre 2024 (inclus)**. Le nombre maximum de joueurs (ou paires) sera de 175 par jour. En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :
 1. Critère 1 : Date d'inscription ;
 2. Critère 2 : Date de paiement ;
 3. Critère 3 : CCPH ;
14. Les inscriptions sont à faire uniquement en ligne sur Badnet :
<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=25525>
15. Le joueur ou la paire devra être licencié à la date limite des inscriptions.
16. Les droits d'engagement adultes sont de **20 €** pour 1 tableau et de **22 €** pour 2 tableaux.
17. Le paiement se fera individuellement ou par club ou par comité.
18. Le paiement est à effectuer en ligne sur BadNet avec le lien ci-dessus ou par chèque à l'ordre de l'« Étoile de Montaud Badminton ».
19. La date de prise en compte du CCPH est le **jeudi 17 octobre 2024**. La confection des tableaux et le tirage au sort seront effectués le **vendredi 18 octobre 2024**.

FORFAITS

20. Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).
21. Le joueur (ou la paire) doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22. Les remplacements s'effectueront à la discrétion de l'organisateur.

DURANT LE TOURNOI

23. Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.
24. Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser par écrit les juges-arbitres
25. Le volant de référence en plume est le **YONEX AS20**.
Le volant de référence en plastique est le **YONEX MAVIS 2000 BLANC**.
Les volants sont à la charge des joueurs de manière équitable (partage).
26. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné. **Le comité organisateur en accord avec les Juges-Arbitres se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.**
27. Le mode d'arbitrage du tournoi sera en **auto-arbitrage intégral**.
28. Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision des Juges-Arbitres.
29. A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**
30. Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition sur la table de marque du gymnase.
31. Pour tout volant touchant une structure est à remettre une fois au service et faute en jeu.
32. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
33. La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.
34. Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
35. Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

36. Les juges-arbitres et les organisateurs du tournoi sont habilités à juger tous les cas non prévus par le présent règlement.

Juge-Arbitre Principal – David ARNAUDIER

Juge-Arbitre Adjoint – Serge DUVERNEY